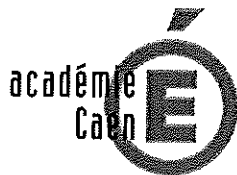




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Secrétaire générale

à l'attention

des destinataires *in fine*

Caen, le 16 septembre 2014

Rectorat

Division de la Prospective
et de la Performance (D2P)
Pôle Budgétaire

Affaire suivie par
Nicolas RIVIERE
Réfèrent technique
académique CIC

nicolas.riviere2@ac-caen.fr

Téléphone
02 31 30 15 21

168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

www.ac-caen.fr

**Objet : Feuille de route académique du contrôle interne comptable 2014/2015
- opérations à conduire de septembre à décembre 2014**

Le contrôle interne comptable (CIC) recouvre l'ensemble des dispositifs organisés, formalisés, et permanents mis en œuvre par l'ensemble des acteurs pour maîtriser le fonctionnement des activités financières et donner ainsi une assurance raisonnable sur la qualité des comptes.

Pour les services académiques, la démarche de contrôle interne implique une réflexion sur les actions quotidiennes et sur l'organisation existante afin d'identifier les risques et de mettre en œuvre les actions pour les couvrir.

La présente note a pour objet de vous détailler les principales opérations à réaliser dans le cadre de la feuille de route académique CIC pour le dernier trimestre 2014. Le calendrier des opérations 2015 sera précisé ultérieurement dans une autre correspondance.

Vous trouverez en annexes à cette note :

- une partie synthétique des actions à mener
- des annexes méthodologiques plus détaillées à consulter en tant que de besoin qui seront également accessibles sur le nouveau portail académique dédié au CIC.

L'ensemble des documents demandés doit être transmis selon le calendrier des opérations présentées uniquement sous forme dématérialisée aux adresses électroniques suivantes :

- Pour les processus HT2 => nicolas.riviere2@ac-caen.fr
- Pour les processus T2 => defij2@ac-caen.fr
+ copie courriel => nicolas.riviere2@ac-caen.fr



La remontée de la totalité des travaux sur la maîtrise des risques comptables permettra de contribuer aux demandes de la Cour des comptes, qui souligne de façon récurrente le manque de formalisation des procédures et la faiblesse des comptes rendus sur le contrôle interne comptable.

2/3 Afin de répondre aux contraintes de calendrier, de mise en œuvre effective des opérations et de compte-rendu, le référent technique académique et son adjointe pour les processus T2, sont à votre disposition pour apporter toute l'aide souhaitée.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre implication dans la mise en œuvre du contrôle interne qui permettra à l'académie, d'améliorer la qualité de ses comptes.

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale de l'Académie

Chantal LE GAL



3/3 Destinataires :

Mme FORVEILLE (DPE)
Mme MAUROUARD (DEPAP)
Mme LOISEL (DPEP)
Mme COCOUAL (SAGED)

Mme WION (DEC)
Mme VILLIGER (DE)
M. VERGELY (DEFIJ)
M. LEYOUDEC (DAAGE)
M. MAGNIER (SCP)
M. JACOB (DIFOR)
M. LEHOUX (DSI)
Mme ROLLET (DSDEN14 / RH)
Mme BOURVIC (DAGFI et SAMD – DSDEN 61)
Mme LE GOFF (SIB – DSDEN 50)

Copies :

Mme LAY (SGa – Référent promoteur)
Mme MASNEUF (SGa DRH)

Mme KHALES (SG Calvados)
M. BOURREE (SG Manche)
M. GUITER (SG Orne)

M. COLSON (D2P)
Mme LOYER (DEFIJ)
Mme ENDRESS (adjointe au référent technique pour les processus T2)
Mme BACON (DEFIJ2)
Mme BELLOCHE (Correspondant CIC / SAGED)
Mme DANGUY (Correspondant CIC / DEPAP Bpats)
Mme BASSANI (Correspondant CIC / DEPAP Bpid)
Mme HUOT-MARCHAND (Correspondant CIC / DEPAP)
Mme FLODERER (Correspondant CIC / DE)
Mme CAILLON (Correspondant CIC / DE)
Mme GOMES (Correspondant CIC / DEFIJ1- Plateforme Chorus)
Mme MOUTIER (Correspondant CIC / DAAGE1)